



Changement de gestionnaire de bail

Par **Bibou92**, le **01/09/2010** à **10:25**

Bonjour,rrnrJe suis actuellement en location avec un bail de trois ans que j'ai signé en direct avec le propriétaire. Ce bail se termine mi-janvier 2011.rnrnCependant, ma propriétaire m'informe le 24/08/10 qu'elle va mettre l'appartement en gérance dans une agence à partir du mois de septembre...rnA-t-elle le droit de le faire alors que notre bail n'est pas terminé ???!rrnrDe plus, le paiement du loyer se faisait par virement automatique sur son compte et il semblerait que maintenant je doive payer l'agence et non plus la propriétaire et ce par chèque (ce qui ne m'arrange guère) Est-ce légal, ai-je possibilité de ne pas me plier à sa volonté ?!rrnrMerci pour votre aide